

## **Critères d'admission de l'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE pour le baccalauréat en Administration à l'intention de nos TECHNICIENNES ET TECHNICIENS**

Puisque nous offrons deux programmes techniques en « gestion » (Commercialisation de la mode et Gestion hôtelière), que plusieurs étudiants de Technique juridique s'intéressent au droit des affaires, et que certains étudiants d'Architecture souhaitent devenir de futur gestionnaire du bâtiment, les informations ci-dessous concernant la poursuite d'études universitaires en Administration risquent d'en intéresser plusieurs.

En plus du DEC, les 2 cours de mathématiques suivants sont exigés pour l'admission au Baccalauréat et au Certificat en Administration: calcul différentiel 201-103-RE (00UN ou 022X ou 01Y1) et algèbre linéaire et géométrie vectorielle 201-105-RE (00UQ ou 022Z ou 01Y4).

L'étudiant qui ne répond pas aux critères ci-dessus peut [suivre les 2 maths d'appoint de l'Université de Sherbrooke durant la session d'été](#) et être admissible directement au BAC (programme contingenté) ou au Certificat en administration (non contingenté).

Ces 2 cours ne requièrent aucun préalable du secondaire (ce qui diffère des cours habituels qui demandent un cours de Mathématique TS-5<sup>e</sup> secondaire). Ils sont d'une durée plus courte et ne couvrent que les contenus nécessaires à la réussite du baccalauréat en administration. Ils ne sont donc pas l'équivalent, mais sont suffisants pour les besoins d'admission en Administration.

Durant la session d'été, la formation est accélérée, en ce sens que le premier cours de mathématiques est offert sur 2 soirs plutôt qu'un seul. Ainsi, l'étudiant peut suivre les 2 cours durant l'été (l'un à la suite de l'autre). Ces cours sont aussi offerts aux sessions d'Automne et d'Hiver (chaque cours étant offert à un soir/semaine pendant toute la session).

---

Une 2<sup>e</sup> façon de faire est d'entrer au [Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle de qualification aux études à l'École de gestion](#), afin d'être admissible au [Certificat en administration](#). Ce dernier offre 12 crédits (4 cours), incluant les 2 cours de mathématiques d'appoint. Ainsi, 6 crédits (2 cours) sont reconnus au Certificat en administration.

À la suite de sa 1<sup>re</sup> session au Certificat, si l'étudiant cumule au moins 12 crédits universitaires (excluant les mathématiques d'appoint) et s'il obtient une moyenne de 2.7, il sera admissible au Baccalauréat coopératif à sa 2<sup>e</sup> session.

**Référence :** [certificat.adm@usherbrooke.ca](mailto:certificat.adm@usherbrooke.ca) (Mme Nelly Burel, 821-8000, poste 67303) ou [baa.eg@usherbrooke.ca](mailto:baa.eg@usherbrooke.ca) (Mme Noémie Bourgeois).